Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900740-20251208-D2025_12_005-DE

D 2025-12-005

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures sous la Présidence de Mme Elisabeth GUILLERM, Maire.

Date de la convocation : Le jeudi quatre décembre deux mille vingt-cinq

Membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Présents : ABILY Hélène, EUZEN Mickaël, GALLOUEDEC Patrice, GUEGUEN Christelle, GUILLERM Elisabeth, GUIVARCH Denis, LE GALL Michel, LOISEL Florence, MELLOUET Frédéric, POULIQUEN Denis, THEPAUT Jean-Jacques, VASSARD Ludovic

Absents excusés : MESSAGER Carole qui donne pouvoir à EUZEN Mickaël, CAM Fabien qui donne pouvoir à VASSARD Ludovic, Laetitia RUEFF qui donne pouvoir à GUILLERM Elisabeth

Secrétaire de séance : Denis GUIVARCH

Convention territoriale globale 2026- 2030 entre la CAF, le CD29, la CCPL et les communes du territoire

Le Maire présente la question :

Dans le cadre d'une démarche nationale, la Caisse d'allocations Familiales (CAF) organise ses interventions auprès des collectivités locales en développant une démarche fondée sur le partenariat et la coopération des services de proximité mis en place pour les habitants du territoire.

Ce partenariat se formalise à notre échelle par la signature d'une nouvelle convention territoriale globale (CTG), sur une durée de 5 ans, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030, associant la CAF, le CD29, la CCPL et les communes du territoire. Cette convention prend la suite de la convention 2022-2025.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900740-20251208-D2025_12_005-DE

La CTG 2026-2030 aborde les enjeux partagés dans le champ d'action de la cohésion sociale : le soutien à toutes les familles et à leurs enfants de 0 à 17 ans, ainsi qu'à toutes les questions de parentalité, le logement en tant que levier social et d'inclusion, l'accès pour tous aux droits et aux services, ainsi que la lutte contre la fracture numérique, l'animation de la vie sociale, la vie associative et la coopération territoriale.

La CTG est construite par ses partenaires (Caf, CD29, CCPL et les 19 communes de la CCPL) et repose sur un diagnostic partagé qui met en lumière des enjeux partagés pour le territoire. En fonction des priorités d'actions définies, un plan d'action pluriannuel est formalisé. Ce travail collectif est mené depuis mai 2025. Les enjeux partagés sont déclinés dans un plan d'actions pluriannuel qui sera finalisé début 2026.

La gouvernance politique partagée autour la CTG prend la forme d'un comité de pilotage composé des représentants des différents partenaires. Les enjeux majeurs de la CTG sont et seront travaillés au sein de groupes de travail thématiques (ateliers composés d'élus volontaires et/ou des professionnels du territoire).

Le Conseil municipal, ayant entendu cet exposé et après avoir délibéré, à **l'unanimité des voix** :

- Approuve la convention territoriale globale telle que définie avec la Caf et les autres collectivités partenaires ;

- Précise que la convention est conclue du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030.

- Autorise le Maire à signer la convention.

Pour copie conforme,

GUIMILIAU, le 8 décembre 2025

MAIRIE DE GUIMILIAU 29400

Le Maire,

Elisabeth GUILLERM

Le secrétaire de séance,

Denis GUIVARCH